

UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

Le Président



Moroni, le **24 FEV 2024**

DECRET N° 24 - 008 /PR

Portant promotion à l'Ordre du Croissant Vert des Comores.

LE PRESIDENT DE L'UNION, GRAND MAITRE DE L'ORDRE,

VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par le référendum du 30 juillet 2018 ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1^{er} : Est promu au grade d'" **OFFICIER** " de l'Ordre du Croissant Vert des Comores :

**Monsieur FRANÇOIS BATALINGAYA
Coordinateur Résidant du Système des Nations Unies
en Union des Comores**

En reconnaissance des services rendus à la Nation.

ARTICLE 2 : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.

